

SOLUTION BIOSOURCÉE

Base
granulats
de bois
+ chaux
hydraulique
naturelle



GRANUMIX

LA CHAPE LÉGÈRE SE MET AU VERT

PRÊT À GACHER POUR VOS CHAPES LÉGÈRES ET ISOLANTES



Conforme à la norme NF EN 13813
(Avis technique CSTB DTA n° 13/18-1403_V2)

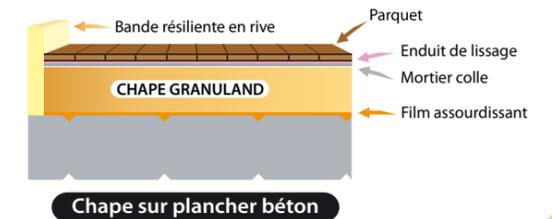
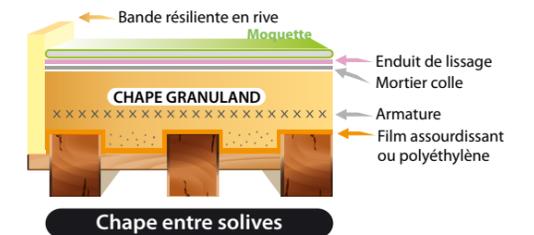
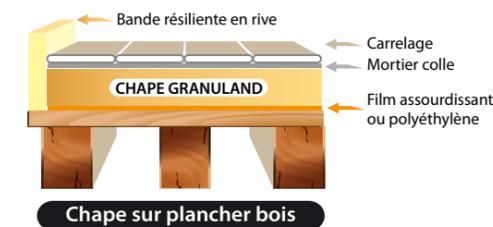


SOLUTION BIOSOURCÉE POUR VOS CHAPES LÉGÈRES ET ISOLANTES

Mortier pré-mélangé fibré à base de granulats de bois neutralisés et de chaux hydraulique naturelle.

Précautions de mise en œuvre

<p>Matière biosourcée 600 kg de biosourcé pour 100 m² en 5 cm</p>	<p>Résistance à la compression 5 MPa (50 kg/cm²) = 500 tonnes/m² Non compressible (DTU52-1).</p>	<p>Légèreté 48 Kg/m² environ en 5 cm d'épaisseur.</p>	<p>Ininflammabilité Classé au feu Bfl-s1, inaltérable dans le temps.</p>
<p>Isolation thermique Conductivité thermique du béton sec : 0,17 W/m.k.</p>	<p>Économie Pose de carrelage collé direct. Suppression du treillis soudé en partie courante.</p>	<p>Isolation phonique Bruit d'impact : associé à un film assourdissant, gain de 20 à 30 dB (A).</p>	



Préparation du béton

Incorporer un sac entier dans la bétonnière et ajouter l'eau correspondante (12 à 13 L/sac). Laisser malaxer 3 à 4 min jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène non liquide (le mélange doit être utilisé dans les 40 min qui suivent sa préparation). Ne pas ajouter d'autres composants.

Consommation moyenne

1,5 sacs = 1 m² de chape en 5 cm d'épaisseur environ.
28,5 sacs = 1 m³ de béton léger gâché aéré.

Conseils techniques



Pour bien utiliser le béton à base de **Granumix**, respecter la réglementation en vigueur, conformément au DTU 26.2 et 52.1 reconnaissance du support, désolidarisation, armatures, joints, protection climatique pendant la prise : se reporter à notre Avis Technique CSTB (DTA).
Respecter dans tous les cas une épaisseur minimum de la chape de 5 cm.

Précautions de mise en œuvre

ÉPAISSEUR DE LA CHAPE

Minimum 5 cm sauf dalle sur terre plein 12 cm. Dans le cas de fortes épaisseurs (20 cm et plus), réaliser un ravoirage avec le Granuland Isol (formule chape ravoirage). Interposer un film polyéthylène avant finition des 5 derniers cm avec notre produit Granumix (se reporter à notre avis technique).

ARMATURE

Treillis soudé 100 x 100 entre solives (fil de 3 mm), sur bacacier et lors de changement de nature du support.

SUPPORT SENSIBLE À L'EAU

Mise en place d'un film polyéthylène de 150 à 200 µ. Chevauchement des lés de 15 cm.

JOINTS DE FRACTIONNEMENT

Réaliser des joints conformément aux DTU 26.2 et 52.1 et en particulier :

- En périphérie des pièces
- Au seuil des portes
- À chaque reprise de la chape

- À l'emplacement des cloisons
 - Tous les 25 m² environ et tous les 8 m maximum
- Nous vous conseillons d'utiliser des règles joints en PVC.

POSE DES REVÊTEMENTS

- Carrelage scellé : la chape est laissée brute. Pose sous 48 heures.
- Carrelage collé : la pose du carrelage sera exécutée, à l'aide d'un mortier colle « certifié CSTB certified » après 30 jours de séchage

minimum sur la chape talochée.

- Sols textiles : la pose de ces revêtements sera exécutée après séchage complet de la chape talochée et après application de l'enduit de lissage correspondant « certifié CSTB certified » P3 fibré rénovation.

En aucun cas, la pose de ces revêtements devra être réalisée si la chape n'a pas atteint un taux d'humidité inférieur à 9 % en poids (45 jours de séchage minimum).

Pour la pose de parquet flottant, mise en place d'un film polyéthylène sur la chape talochée après un délai de séchage de 30 jours pour une épaisseur de 5 cm et 45 jours pour une épaisseur supérieure.

ACCÈS CIRCULATION PIÉTONS

48 à 96 heures.

PROTECTION

En début de prise, recouvrir la chape par un film polyéthylène pendant 5 jours pour éviter toutes les agressions climatiques et physiques.

Stockage/Conservation

Le **Granumix craint l'humidité**. Conserver le sac fermé sans contact direct avec le sol dans un local sec et faiblement ventilé à température ambiante.
Délai de stockage : 9 mois en emballage d'origine.
Conditionnement : sac de 35 L sur palette perdue. 56 sacs par palette (1 m³960).

Poids d'une palette de 56 sacs = 1 500 kg environ. Vérifié selon la **norme NFP15-590** pour le respect des dispositions de la directive **2003/53/CE**. Ne nécessite pas l'ajout d'agent réducteur de chrome (VI) soluble. Les conditions du produit restent indicatives. À l'utilisateur d'établir si le produit convient à l'emploi visé.



GAMME DE PRODUITS HABITAT



granuland
VOTRE ALLIÉ DURABLE

UNE MARQUE DU GROUPE LESAGE



292, Rue de la Zone Industrielle
40110 MORCENX • FRANCE
Tél. 05 58 08 11 74 • Fax 05 58 07 82 21
granuland@orange.fr
www.granuland.fr